

**SESSION 2017****CLASSES DE TERMINALE****SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Après avoir analysé les coûts de la croissance économique, vous vous interrogerez sur les possibilités de réaliser le développement durable dans les P.E.D.

Document 1 : Indicateurs de développement et environnementaux de quelques pays.

Classement des principaux pays par émissions de CO ₂ liées à l'énergie			Croissance du PIB (en% annuel)		IDH	
Pays	Emissions de CO ₂ en 2014 (106 tonnes) (1)	Part total mondial en % (2)	2010 (3)	2014 (4)	2010 (5)	2014 (6)
Chine	9761	27,5	10,6	7,3	0,699	0,727
Etats-Unis	5995	16,9	2,5	2,4	0,909	0,915
Inde	2088	5,6	10,3	7,3	0,586	0,609
Russie	1657	4,7	4,5	0,6	0,783	0,798
Japon	1343	3,8	4,7	-0,1	0,884	0,891
Allemagne	799	2,2	4,1	1,6	0,906	0,916
Corée du Sud	768	2,2	6,5	3,3	0,886	0,898
Arabie saoudite	665	1,9	6,6	3,5	0,805	0,837
Iran	650	1,8	4,2	4,3	0,743	0,766
Canada	621	1,7	3,4	2,4	0,903	0,913
Brésil	582	1,6	7,6	01	0,737	0,757
Indonésie	549	1,5	6,2	5,0	0,665	0,684
Mexique	500	1,4	5,2	2,2	0,746	0,756
Royaume-Uni	471	1,3	1,5	2,9	0,906	0,907
Afrique du Sud	452	1,3	3,0	1,5	0,643	0,666

Source : [wikipédia.org/wikipédia.Emission de dioxyde de carbone\(1\)&\(2\)](http://wikipédia.org/wikipédia.Emission de dioxyde de carbone(1)&(2))

Données banque mondiale. Org /indicateur (3) & (4) et [hdr.undp.org/fr/composite /trends \(5\) & \(6\)](http://hdr.undp.org/fr/composite /trends (5) & (6))

Document 2 : Mesures visant à faire face aux principaux défis pour un développement durable.

Le premier objectif spécifique à long terme de la stratégie est de limiter le changement climatique et ses effets, en respectant les engagements pris à cet effet. Les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du transport doivent en outre faire l'objet d'efforts particuliers.

Limiter les effets négatifs des transports et développer davantage les transports respectueux de l'environnement est un autre objectif à long terme.

En vue de promouvoir des modes de production et de consommation plus durables, il convient notamment de briser le lien entre croissance économique et dégradation de l'environnement et de tenir compte de ce que les écosystèmes peuvent supporter.

La gestion durable des ressources naturelles constitue aussi un objectif. Il faut en effet éviter leur surexploitation et améliorer l'efficacité de leur utilisation, reconnaître la valeur des services éco-systémiques et refréner la diminution de la biodiversité.

La limitation des risques importants pour la santé publique est un autre objectif de la stratégie de développement durable. La sécurité et la qualité des denrées doivent être assurées à tous les niveaux de la chaîne alimentaire.

Source : communication de la commission de l'union européenne sur la stratégie de développement durable.

Document 3 : La COP 21

La 21^{ème} Conférence des Parties qui s'est tenue à Paris en fin décembre 2015, peut être résumée par cinq accords principaux :

1- Un accord qui protège et renforce les droits humains et l'égalité des genres.

Pour être placé sous le signe de la justice climatique, l'accord qui sera signé à Paris doit reconnaître les vulnérabilités spécifiques des populations les plus affectées dont les femmes et les communautés autochtones, et protéger leurs droits. C'est par ailleurs la clé de la réussite des efforts de la lutte contre les changements climatiques.

2- Un accord qui finance la lutte contre les changements climatiques dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

Les financements climat destinés aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables restent le parent pauvre de la négociation et de la lutte contre les changements climatiques. Il est impératif que la COP 21 démontre que les engagements pris seront tenus et que de nouveaux engagements seront pris pour répondre à l'urgence climatique dans les pays les plus en difficulté.

3- Un accord qui investit massivement dans l'accès aux services énergétiques durables pour tous.

Le dernier rapport du RCD (Réseau Climat et développement) est très clair : il faut accélérer nos efforts de réduction d'émissions dès maintenant, notamment en abandonnant définitivement les énergies fossiles et en investissant massivement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cette transition est non seulement possible mais souhaitable, y compris dans les pays les plus pauvres et les moins émetteurs de GES (Gaz à Effet de Serre) car elle peut permettre d'atteindre les objectifs d'accès à l'énergie pour tous.

4- Un accord qui permet aux populations les plus vulnérables de faire face aux impacts des changements climatiques.

L'adaptation constitue la priorité des pays les moins avancés et de leurs populations, en particulier en Afrique. Elle doit se voir accorder la même importance que l'atténuation dans le futur accord qui doit être adopté à Paris et dans les stratégies de financements (100 Milliards de dollars par an d'ici 2020).

5- Un accord qui préserve la sécurité alimentaire et le climat en investissant massivement dans l'agriculture familiale et agro-écologique.

L'agriculture, et par là-même la sécurité alimentaire, est directement menacée par les changements climatiques. En même temps, l'agriculture industrielle est responsable d'une partie croissante des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, la COP 21 doit à la fois agir sur les émissions du secteur agricole tout en préservant et soutenant les modèles agricoles peu émetteurs, résilients et garants de la sécurité alimentaire.

Source : [www. Climatdeveloppement.org](http://www.Climatdeveloppement.org)

Document 4 : Evolution d'indicateurs de développement dans quelques pays en développement

	Croissance annuelle moyenne du PIB / hbts (en%) (1)	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PIB) (2)*		Dépenses publiques de santé (en % du PIB) (2)		Population connaissant une sous-alimentation (en%) (3)		Population accédant à l'eau potable (en%) (3)	
		1900-2000	1990	1998 -2000*	1990	2000	1990 - 1992*	1998 - 2000*	1990
Mexique	1,4	3,6	4,4	1,8	2,5	5	5	80	88
Botswana	2,3	6,7	8,6	1,7	3,8	17	25	93	95
Chine	9,2	2,3	2,1	2,2	1,9	16	9	71	75
Inde	4,1	3,9	4,1	0,9	0,9	25	24	68	84
Bangladesh	3,0	1,5	2,5	0,7	1,4	35	35	94	97
Kenya	-0,5	6,7	6,4	2,4	1,8	47	44	45	57
Zambie	-2,1	2,4	2,3	2,6	3,5	45	50	52	64

Sources : PNUD, Rapport mondial sur, le développement humain 2002 (1), Rapport mondial sur développement 2003 (2), WWW. undp.; org ; ONU, Indicateurs du Millénaire, unstats. un. Org (3).

*Pourcentage moyen pour la période considérée.

Document 5 : Effets des changements climatiques➤ **Impacts sur la dégradation du couvert végétal**

Les formations naturelles ont subi de profondes modifications, dues essentiellement à l'aridité du climat, aux sécheresses successives et surtout aux activités humaines. Leur dégradation s'est accentuée avec l'accroissement de la population urbaine qui engendre une demande plus élevée des villes en bois énergie.

➤ **Impacts sur la dégradation des sols**

Pertes annuelles moyennes en terres arables du fait de l'érosion sont de l'ordre de 6,5 tonnes /ha/ an.

➤ **Impacts sur la perte de la biodiversité**

Les sécheresses fréquentes, plus que tout autre facteur ont contribué à fragiliser davantage les écosystèmes, les rendant plus vulnérables à la moindre perturbation et accélèrent le rythme de dégradation des ressources biologiques. Les déficits hydriques qui en ont résulté, ont entraîné une réduction de la production primaire, une modification de la structure du couvert végétal et une réduction massive de la faune sauvage et du cheptel.

➤ **Impacts sur les ressources en eau.**

L'Afrique de l'Ouest recèle d'importantes ressources en eau de surfaces et souterraines, mais elles sont réparties de manière inégale sur le plan spatial. Le réseau hydrographique est caractérisé par la grande variabilité saisonnière de son débit, liée notamment au régime pluviométrique et à la faible capacité de rétention des aquifères.

Les phénomènes liés à la sécheresse ont considérablement affecté les surfaces traditionnellement inondables du Delta (30.000 km² en 1960, 5.000 km² en 2000). Par ailleurs la dégradation du couvert végétal contribue à l'ensablement des cours d'eau et des mares limitant ainsi les possibilités de culture et d'alimentation en eau des hommes et du bétail. La modification du système naturel des crues suite aux changements climatiques entre autres engendre une transformation importante dans les systèmes de production traditionnels basés sur des cultures de décrue et diminue également les zones de pâturages naturels entraînant ainsi des conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs.

Malgré l'existence d'un potentiel considérable, en eaux souterraines, son exploitation est confrontée à une répartition spatiale très irrégulière, aux difficultés de mobilisation et aux contraintes d'accès à l'eau (profondeur de nappes).

➤ **Impact sur le secteur agricole.**

L'Afrique a été décrite en tant que grand retardataire du monde dans le secteur de l'agriculture (Sachs et autres, 2004). L'impact du changement climatique sur les réserves alimentaires mondiales est l'un des effets les plus préoccupants du phénomène. Le pire des scénarios imaginés prévoit la baisse drastique de la production des céréales dans la région sahélienne de l'Afrique.

D'ici à 2020, selon M. Ehrart, les changements climatiques auront contribué au stress hydrique, à la détérioration des terres, à la diminution du rendement des cultures et à l'accroissement du risque d'incendies de forêt, ce qui provoquera une diminution de 50 pour cent de la productivité agricole. Cela se traduira, a-t-il ajouté, parades pénuries graves de vivres et d'eau, et les populations touchées subiront de fortes pressions qui les inciteront à migrer. Dans un certain nombre de pays de l'Afrique surtout semi-aride, les changements climatiques seront susceptibles de réduire la durée de la période de végétation avec comme conséquence la baisse de la production agricole.

Le continent d'ici 2020 :

- Entre 75 millions et 250 millions de personnes sont susceptibles d'être exposées à un manque accru d'eau dû au changement climatique.
- Dans quelques pays, des rendements de l'agriculture pluviale ont pu être réduits jusqu'à 50%. Concernant la production agricole, y compris l'accès à la nourriture, on projette que des pays africains parmi lesquels ceux de l'Afrique de l'Ouest seront sévèrement compromis par la variabilité et le changement de climat.

Source : Direction Nationale de la Météorologie Bamako –Mali. Janvier 2012.

Document 6 :

Quelles sont les conditions d'une croissance durable ? Outre les facteurs d'ordre politique, institutionnel et géographique, il faut également prendre en compte les répercussions de la croissance sur l'environnement. Les conséquences qu'elle entraîne, telles que les risques de maladie et la baisse des rendements agricoles, peuvent être sérieuses pour l'économie. Sur la longue période en particulier, il est probable que les efforts entrepris pour préserver la qualité de l'environnement et améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources stimulent les investissements, l'accumulation et la croissance [...]

Le lien général entre croissance économique et réduction de la pauvreté est indiscutable. Mais force est de constater que, pour un taux donné de croissance économique, la pauvreté ne recule pas au même rythme dans tous les pays ni à toutes les époques. L'explication tient au fait que, pour un taux de croissance donné, l'ampleur de la réduction de la pauvreté dépend des variations dans la répartition du revenu accompagnant la croissance et des inégalités initiales et de l'accès aux opportunités qui permettent aux pauvres de bénéficier des fruits de la croissance. L'effet de la croissance sur la pauvreté, dépend de la façon dont le revenu additionnel généré par la croissance se répartit entre les catégories de la société. Pour un taux d'expansion donné, la pauvreté recule plus vite dans les pays où la répartition du revenu devient plus égale que dans ceux où elle devient plus inégale.

Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : combattre la pauvreté. www.worldbank.org.

Document 7: Economie verte et développement durable en Afrique.

Une économie verte peut être définie comme une économie qui produit un mieux-être humain et assure l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques sur l'environnement et les pénuries écologiques (UNEP 2011). Dans une économie verte, la croissance des revenus et des emplois est déterminée par les investissements privés et publics permettant de réduire les émissions de carbone et la pollution, de renforcer l'efficacité énergétique et des ressources et de prévenir la perte de la biodiversité et des services écosystémiques.

Ainsi l'économie verte permettra à l'Afrique d'accéder au Développement Durable à travers les axes ci-après :

1- Croissance inclusive et éradication de la pauvreté.

Malgré des taux de croissance économique remarquables ces dernières années, le continent africain continue de faire face aux défis de la pauvreté persistante et d'un faible développement humain.

En 2010, six des dix économies mondiales à plus forte croissance se trouvaient en Afrique et il est prévu que sept pays africains figurent dans le top 10 au cours des cinq prochaines années (The Economist 2011).

2- Création d'emplois

Un examen plus minutieux de la question de l'emploi en Afrique indique que les secteurs basés sur les ressources naturelles tels que l'agriculture les secteurs minier, forestier, halieutique demeurent les plus importants générateurs d'emplois. Ensemble ils fournissent 80% d'emplois. Le tourisme, qui s'appuie essentiellement sur la richesse naturelle et culturelle du continent, fournit des emplois à 6,3 millions de personnes (World Travel & Tourism Council, 2006).

Une économie verte devrait maintenir et renforcer le capital naturel qui va constituer une source importante d'emplois, de revenus et de subsistance pour la grande majorité des populations africaines.

3- Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est l'un des besoins les plus pressants des populations africaines. En Afrique subsaharienne, 33 à 35% de la population souffrent de malnutrition, particulièrement dans les zones rurales. La productivité des sols diminue en raison de la dégradation environnementale, qui est causée par une mauvaise gestion de terres pauvres et les ressources en eau, une mauvaise utilisation des engrais, la baisse de l'utilisation et la durée des périodes de jachère, le surpâturage et la surexploitation forestière ainsi que les pressions démographiques qui poussent les agriculteurs vers des terres moins productives. En outre, une grande partie de la récolte est perdue à cause des ravageurs, des maladies, de mauvaises conditions de la manutention et d'entreposage. Tous ces facteurs ont des effets exacerbés par le changement climatique.

4- Pénuries de ressources et risques environnementaux

Les économies africaines dépendent largement des ressources naturelles qui constituent la base de l'activité économique dans de nombreux pays. Alors que l'exploitation de telles ressources génère des avantages économiques à court terme, l'épuisement des ressources diminue le potentiel de croissance économique et de développement à long terme. Des études ont montré que lorsque la croissance du PIB est ajustée pour tenir compte de la perte de capital naturel, la croissance est généralement très faible, voire négative dans certains cas. Une économie verte vise précisément à réduire ces risques environnementaux en encourageant l'investissement dans la conservation des ressources, et en renforçant les stocks de capital naturel et leur résilience.

Source: Commission économique pour l'Afrique et programme des nations unies pour l'environnement, juin 2013.